

**Vous êtes appelé-e-s à élire vos représentant-e-s au Comité National à l'heure où le système de recherche et d'enseignement supérieur connaît de profondes mutations.**

**Soutenus par le Sgen-CFDT, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :**

- défendre les intérêts de tous les agents CNRS et à promouvoir l'égalité professionnelle ;
- réaffirmer le choix d'un mode de travail collectif associant scientifiques, ingénieurs, techniciens et administratifs où chacun est reconnu ;
- être à l'écoute et informer la communauté scientifique que nous représentons ;
- maintenir ce qui donne du sens à notre activité professionnelle dans un contexte législatif en pleine mutation (Loi Programmation Recherche, Loi de la transformation de la fonction publique, Décret 83 relatif au statut des fonctionnaires des EPST,...) ;
- défendre une politique de recherche répondant aux exigences de développement de la connaissance ;
- effectuer notre mandat en lien avec les autres élus de la section et en toute indépendance.

**Le Sgen-CFDT revendique une évaluation, par le Comité National, des laboratoires et de leur personnel.** En tout état de cause, nous demandons la présence systématique d'élus, y compris ingénieurs ou techniciens dans les Comités de visite de laboratoires organisés par l'HCERES.

**Le Sgen-CFDT s'engage à défendre individuellement et collectivement** les personnels de recherche et de l'enseignement supérieur, leurs unités, leurs organismes de recherche, ainsi que leurs universités et leurs grands établissements.

**Le Sgen-CFDT condamne le recours à toujours plus de financements sur appels à projets et revendique une autre répartition des crédits accordés par les pouvoirs publics** dont la majeure partie doit être attribuée aux laboratoires sous forme de soutien de base et faire l'objet d'une évaluation a posteriori.

**C'est la meilleure façon pour les organismes de recherche, les universités, les écoles et les grands établissements de mener des recherches sur le long terme, exploratoires, qui n'obéissent pas au seul critère de la rentabilité économique ou aux effets de mode scientifique.**

**Le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche est le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération ! cela ne peut plus durer !!**

A l'occasion des accords portant sur les carrières et rémunérations négociés et signés par la CFDT, nous revendiquons une amélioration significative des carrières des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens :

- la revalorisation des grilles indiciaires et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur et l'alignement du régime indemnitaire de tous les agents sur celui des autres ministères ;
- l'application stricte du principe du déroulé d'une carrière complète sur deux grades désormais inscrit dans la loi : nous agirons pour qu'aucun chargé de recherche ayant reçu un avis favorable de la section d'évaluation du CoNRS ne reste plus de 5 ans au dernier échelon de la classe normale ;
- le soutien, en toutes circonstances, de l'égalité femme-homme pour les promotions (avec une attention particulière au ratio promues/promouvables), l'accès aux postes de responsabilité, l'attribution des primes fonctionnelles et individuelles équitables, ... ;
- le refus du recrutement direct dans le grade CRHC (ce grade doit rester un grade de promotion) ;
- la création d'un échelon HEB non contingenté pour le grade des chargés de recherche hors classe et la fusion des deux premiers grades du corps des directeurs de recherche.

**Le Sgen-CFDT réclame des conditions de travail décentes :**

- défendre une politique de recrutement basée sur le remplacement de tous les départs (retraite, détachement, démission, ...) par des emplois permanents non-mutualisés ;
- limiter les recrutements de CDD et de "CDI" de projet pour éviter la précarisation croissante des personnels de la recherche ;
- exiger une prise en charge et un traitement respectueux des personnels confrontés au mal être au travail : nécessité absolue de porter une attention particulière aux risques psychosociaux inhérents ou accentués par les réorganisations et la crise sanitaire.

**Élire les candidat-e-s Sgen-CFDT, c'est choisir des élu-e-s à vos côtés, c'est défendre tous les personnels du MESRI, quels que soient leur corps, leur grade et leur statut.**